



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 2021

Élection de l'exécutif de l'Association des parents du PNDA 2021-2022

LIEU : Par visioconférence

À : ~20:00 – immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle

1. Accueil et constat du quorum

La rencontre débute à 19 :50, immédiatement après l'AGA de l'association des parents 2021-2022. Le quorum pour une assemblée de l'Association est fixé à cinquante pourcent (50%) des membres-élus ayant droit de vote plus un (1). Nous sommes 16/16 membres-élus présents. Le quorum est respecté, nous pouvons donc commencer la réunion. L'unique point à l'ordre du jour est l'élection des membres de l'Exécutif. Comme il n'y a pas de secrétaire, il est proposé et voté d'enregistrer la rencontre virtuelle sans en conserver de copie par la suite pour faciliter la prise de notes.

2. Élection de l'Exécutif

Avant de procéder aux élections, chacun et chacune des membres élus.es se présentent brièvement.

Poste de présidente :

Karine Laprise souhaite se représenter et est réélue.

Poste de trésorière :

Sophie Landry souhaite se représenter et est réélue.

Poste de vice-présidente:

Deux candidates se présentent pour les postes de vice-présidente et secrétaire: Mylène Croteau et Alexandra Maurizio. Les deux candidates se présentent brièvement et font part de leurs intérêts. Un vote est organisé pour le poste de vice-présidente et Mylène Croteau est élue pour ce poste.

Poste de secrétaire :

Alexandra Maurizio est élue pour le poste de secrétaire.

3. Varia

Aucun point n'est ajouté au varia.

4. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h45.